

FICHE BREVET N°1

GENRE, TYPE ET TONALITE (ou registre)

Vous ne devez pas confondre ces trois notions qui sont extrêmement différentes. Elles vous sont utiles pour répondre aux questions sur le texte que vous étudiez comme pour votre rédaction dont le sujet vous donne souvent des consignes concernant le genre et le type. Un genre littéraire est une notion de type catégoriel qui permet de classer des productions littéraires en prenant en compte des aspects de forme (poésie, récit, théâtre), de contenu (aventure, journal intime), d'effet (fantastique, horreur, comique), de style, etc. Divers critères pouvant se combiner et se chevaucher pour déterminer des catégories secondaires, la liste des genres n'est pas close. Le genre relève souvent d'un choix esthétique personnel.

I Le genre du texte

On caractérise le texte d'après sa forme générale. Dans chaque genre, il existe des sous-genres.

Roman : d'amour, historique, policier, autobiographique, de science-fiction, d'aventures...

Nouvelle : de science-fiction, fantastique, réaliste... Parfois, on assimile ce genre au genre romanesque avec d'autres formes courtes (récit, conte).

Autobiographie : journal intime, autoportrait...

Théâtre : comédie, tragédie, drame...

Poésie : en vers réguliers, en vers libres, en prose (voir fiche sur la poésie à venir).

Autres genres : lettres même s'il est délicat de poser la lettre comme un genre à part entière puisque la lettre peut constituer la structure même d'un roman (roman épistolaire) ou relever de la littérature d'idées ou encore de l'autobiographie...

Littérature d'idées (cette catégorie n'est pas *a priori* académique ; elle a l'avantage de permettre de regrouper des genres divers qui privilégient souvent l'expression des idées de l'auteur : essai, portrait, parodie, sermon, prêche...

II Le type de discours (voir fiche n°4)

N'oubliez pas qu'un même texte peut contenir différents types de discours : narratif, descriptif, explicatif, argumentatif, injonctif, prédictif.

En rédaction, on vous demandera de combiner ces différents types en vous indiquant aussi quel genre de texte vous devez produire : dialogue argumentatif, lettre avec passages narratifs, descriptifs et argumentatifs.

III Les tonalités (voir fiche détaillée n°20)

Le ton, la tonalité du texte (ou d'un passage) sont liés à l'effet produit sur le destinataire ou le lecteur. Voici un rappel des principales tonalités.

Polémique : suscite un débat dans lequel on défend avec force ou violence sa position ses idées

Oratoire : expose sous forme de discours, en s'adressant à un interlocuteur dans le but de convaincre

Comique : fait rire

Humoristique : fait sourire souvent aux dépens d'une situation tragique (mort, maladie)

Dramatique : fait peur, maintient le suspense, met l'action au centre de l'écriture

Pathétique : émeut, inspire la pitié, fait pleurer

Tragique : inspire la terreur et le désespoir sur le destin de l'homme qui semble décidé par les dieux, de destin

Lyrique : fait partager les sentiments intimes.

Ironique : se moque en disant le contraire de ce qu'il pense

Satirique : se moque en caricaturant ce dont il parle

Fantastique : qui suscite une peur irrationnelle, hésite entre une explication rationnelle et une autre surnaturelle

Voici quelques tons possibles que l'on ne peut assimiler à une tonalité : émouvant, triste, animé, violent, effrayant...

Classer et qualifier un texte:

Quand on regarde	On trouve	Exemple
La forme du texte	Son genre	Roman, théâtre, poésie...
Le but, l'intention de celui qui parle ou écrit	Son type	Narratif, argumentation, descriptif...
L'effet produit sur le destinataire	Sa tonalité	Lyrique, comique, pathétique...